



## Le dispositif

Il y a vingt ans, Sciences Po Paris créait un dispositif inédit : les Conventions Éducation Prioritaire (CEP) ouvraient une voie d'admission dédiée pour des élèves qui ne se seraient jamais autorisés à être candidats. En vingt ans, le "programme CEP" a au total permis à près de **2300 étudiants**, issus de territoires où personne ne place Sciences Po dans le champ des possibles, de rejoindre l'institution. **Plus d'un millier de diplômés** en sont sortis avec le précieux sésame, entamant des carrières aussi diverses et réussies que celles de tous les étudiants de Sciences Po. Plus largement, ce sont **plus de 10 000 élèves qui ont participé aux ateliers de préparation** dans leur lycée, ouvrant leurs horizons vers des formations jamais envisagées. Fort de cette expérience, Sciences Po a annoncé en 2020 la prochaine étape de son engagement pour l'ouverture sociale : la réforme de sa procédure d'admission, qui s'adresse désormais au plus grand nombre via Parcoursup, avec de nouvelles épreuves conçues pour donner leur chance à tous les talents, et un objectif de **30 % de boursiers dans chaque nouvelle promotion**. Au sein de cette procédure, les candidats ayant suivi un atelier CEP dans leur lycée conventionné passent les mêmes épreuves que l'ensemble des candidats, et constitueront à terme 15 % de chaque nouvelle promotion. Au printemps 2021, Sciences Po a annoncé l'extension de son dispositif CEP, qui concernera 200 lycées d'ici 2023, contre 106 actuellement.

### Le lycée Bonaparte a rejoint la Convention à la rentrée 2021.

Concrètement, l'**Atelier Sciences Po** se poursuit sur **2 ans (années de première et Terminale)** et consiste en séances de travail de **2 heures hebdomadaires**, qui s'ajoutent aux cours habituels, au cours desquelles une équipe pédagogique dédiée aidera les élèves à développer les compétences attendues des candidats à Sciences Po : **compétences expressives** (expression écrite et orale), **compétences méthodologiques** (analyse, réflexion), **compétences socio-comportementales** (travailler en groupe, faire face à un jury...). L'atelier a aussi pour objectif de **renforcer la culture** des élèves dans les domaines de l'économie, la philosophie, la science politique, l'histoire, la sociologie, les relations internationales, l'anglais. Une grande partie du travail se fait donc en dehors des séances elles-mêmes (**lectures, préparation des travaux écrits et oraux, travaux personnels et collectifs**).

Au terme de la préparation, les élèves conventionnés peuvent candidater, comme les autres, à l'admission à Sciences Po sur Parcoursup et présenter leur dossier constitué des quatre parties ci-contre.

Les dossiers des candidats issus des CEP sont examinés séparément par la commission d'admission.

Les élèves dont la candidature est retenue intègrent le Collège universitaire de Sciences Po, formation de 1<sup>er</sup> cycle en 3 ans, sur l'un des sept campus de l'établissement. Elle permet d'obtenir un Bachelor (Bac + 3) et de poursuivre les études en Master (Bac + 5).



## Le public concerné

La CEP s'adresse aux **élèves de Première générale**, quels que soient les enseignements de spécialité, ayant un **dossier scolaire solide, motivés par le projet d'intégrer Sciences Po et capables de s'engager dans le dispositif sur 2 ans en fournissant le travail attendu.**

La Convention implique que 50 % des élèves soient boursiers ou issus des QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville).

## Le dossier de candidature

Les élèves souhaitant intégrer cet atelier doivent déposer au secrétariat à la date indiquée par la Direction une lettre de motivation, la copie de leurs 3 bulletins de seconde ainsi que l'avis circonstancié de leur professeur principal de seconde. Leur candidature sera examinée par les 5 professeurs référents et la direction.

### **Des liens complémentaires pour mieux connaître le dispositif :**

<https://www.sciencespo.fr/admissions/fr/bachelor/bacheliers-lycees-francais/conventions-education-prioritaire.html>

<https://www.sciencespo.fr/actualites/actualite/C3%A9s/conventions-education-prioritaire-63-nouveaux-lycees-rejoignent-le-dispositif/5550>

[https://etudiant.lefigaro.fr/article/sciences-po-les-conventions-d-education-prioritaire-fetent-leurs-20-ans\\_677d840c-c20d-11eb-93ff-cc7c136a76b0/](https://etudiant.lefigaro.fr/article/sciences-po-les-conventions-d-education-prioritaire-fetent-leurs-20-ans_677d840c-c20d-11eb-93ff-cc7c136a76b0/)

[https://www.francetvinfo.fr/societe/education/sciences-po-pari-reussi-pour-les-conventions-d-education-prioritaire\\_908791.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/education/sciences-po-pari-reussi-pour-les-conventions-d-education-prioritaire_908791.html)